

Réponse de la Ville de Mulhouse au courrier des lecteurs concernant les places PMR sur le boulevard Roosevelt

En réponse aux critiques exprimées dans le courrier des lecteurs, publié dans la rubrique « Dites-le » de l'édition de L'Alsace parue le 16 juillet, la Ville de Mulhouse souhaite apporter des précisions.

Contrairement à ce qui est affirmé dans ce courrier, la municipalité a bien été attentive au nombre de places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) dans le projet de réaménagement du boulevard Roosevelt, mené dans le cadre du programme de Développement des mobilités douces.

En effet, sur ce secteur, l'offre PMR a été renforcée en quantité et en lisibilité. Ainsi, deux places PMR (qui n'existaient pas avant les travaux) et trois places « dépose-minute VSL » ont été matérialisées devant le Diaconat. Une place a également été ajoutée au droit de la pharmacie, portant à trois le nombre de places PMR à cet endroit (contre deux auparavant). Enfin, six places PMR seront repositionnées dans le futur parking Porte Haute (contre quatre à ce jour). Au total, le réaménagement du boulevard Roosevelt aura permis, après la création du futur parking Porte Haute, de créer cinq places PMR supplémentaires dans ce secteur.

La Ville de Mulhouse tient à rappeler qu'elle œuvre depuis quarante ans à faciliter la vie quotidienne des personnes porteuses de handicap, notamment en étant engagée dans l'accessibilité de ses rues et services. C'est pourquoi Mulhouse est dotée de nombreuses places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite, qui bénéficient d'une offre tarifaire spécifique (gratuité pour les titulaires de la carte européenne de stationnement délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées).

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr



[@Mulhouse_presse](https://twitter.com/Mulhouse_presse)



mulhouse.fr/fr/espace-presse/